

Bulletin Des Étudiants Et Stagiaires

Hors-Série n°3 - Thématique : Autonomie

Sommaire

p. 1 - Essai de définition :

« L'autonomie »

p. 2 - Penser par nous-mêmes et pour nous-mêmes : « L'autonomie en Martinique »

p. 2 - Pour aller plus loin :

« Autonomie et responsabilité »

L'autonomie

L'autonomie est un concept d'apparence vaste car employé dans de nombreux domaines : santé, politique, économie, social etc. Dans le travail social, il fait partie intégrante du vocabulaire professionnel : référentiels, projets institutionnels, projets personnalisés etc. Qu'est-ce que l'autonomie ?

Combinaison de *auto* (soi-même) et de *nomos* (la loi), l'autonomie est définie comme la capacité à se régir selon ses propres lois. Cette définition peut entraîner cependant une confusion que l'on retrouve par exemple dans les dictionnaires (Larousse, Robert) .

En effet, il arrive que l'autonomie soit assimilée à l'indépendance. Toutefois, il faut souligner que chez les Grecs de l'Antiquité, l'autonomie était la capacité qu'avait une cité à s'administrer selon ses propres lois sans pour autant s'affranchir de l'identité grecque.

Ramenée à l'individu, l'on peut comprendre l'autonomie comme la capacité à agir selon ses propres lois, tout en tenant compte de la société. C'est le point de vue de Max WEBER, pour qui l'acteur, au sens « d'individu qui réalise des actions, qui joue un rôle » (Dictionnaire de sociologie, le Robert-Seuil), est dépendant d'un système social basé sur des normes et valeurs ayant une influence sur ses comportements.

Des auteurs comme Cornélius CASTORIADIS opposent l'autonomie à l'hétéronomie, qui est le fait de se gouverner selon des lois imposées par l'extérieur. Pour Karl MARX, l'autonomie est émancipation, c'est-à-dire la sortie d'une situation de domination.

Pour parvenir à cette autonomie, l'individu devrait se donner les moyens d'exister par lui-même et

avec les autres. On parle donc ici d'insertion professionnelle (un salaire pour assurer sa subsistance), de socialisation etc. Ainsi, l'on pourrait dire que l'autonomie est l'unique but du travail social puisqu'elle permet aux individus de « passer du vivre à l'exister », ce que Philippe GABERAN décrit comme étant le fait de dépasser les injustices dues aux différences d'un individu pour donner un sens (du sens ?) à sa vie.

Peut-être alors que l'intervention sociale (et donc les référentiels et les textes qui la cadrent) devrait être repensée autour de cette notion d'autonomie. Dès lors, des concepts tels que l'empowerment, la réhabilitation psycho-sociale, le développement du pouvoir d'agir, ne deviendraient-ils pas une seule et même pratique : celle de donner à la personne suffisamment de place pour qu'elle puisse être elle-même ? Et peut-être ainsi, sortirions-nous vraiment de la prise en charge, peut-être même que les intervenants sociaux pourraient alors être réellement des moteurs du changement de la société (donc plus autonomes ?) ...



L'autonomie en Martinique

Sans faire de politique politicienne, attardons-nous un peu sur la notion d'autonomie rapportée à l'échelle de la Martinique.

Les deux précédents bulletins (cf. bulletins hors-série numéros 1 et 2) nous ont permis de démontrer, si cela était encore nécessaire, qu'il existe bien un peuple, une société et une culture en Martinique qui vont au-delà de la simple « spécificité régionale ».

Acquérir davantage d'autonomie permettrait alors à la Martinique de prendre des décisions par elle-même et pour elle-même. Il s'agit donc là d'une démarche d'autonomisation collective, qui ne serait pas la responsabilité des seuls dirigeants politiques mais de tous et chacun au sein de la société.

En effet, avec actuellement un système qui prend les décisions à notre place, ne sommes-nous donc pas hétéronomes ? N'est-il pas temps d'élever les débats pour sortir de l'aliénation et construire ensemble notre propre modèle ? La place des intervenants sociaux n'est-elle pas au premier rang dans ce travail d'évolution du mode de pensée et du système ?

Pouvons-nous réellement accompagner des personnes vers l'autonomie sans être nous-mêmes autonomes ?

Autonomie et responsabilité

La responsabilité est un terme issu du droit : la personne responsable d'un dommage doit le réparer. Du latin *respondere*, la responsabilité est, dans le langage courant, le fait de répondre de ses actes, d'en mesurer les conséquences (le Robert). Pour Jean-Michel REYNAUD, c'est la capacité de prendre une décision sans en référer à une autorité supérieure (Approche philosophique et sociale de la notion de responsabilité, 2009).

Daniel DIQUEMARE (Cahiers de l'Actif n°199, 1992) a établi différents types d'autonomie solidaires entre eux et nécessaires pour qu'une personne soit réellement actrice de son existence. Parmi ces types, on retrouve l'autonomie intellectuelle. Il s'agit pour la personne d'être en capacité de faire des choix et d'entreprendre des actions en résistant aux influences extérieures. Pour cela, il faut donc pouvoir anticiper les conséquences du choix ou de l'action et les assumer.

Nous pouvons en déduire qu'il existe un lien étroit entre autonomie et responsabilité. Comment être autonome si l'on ne peut prévoir et assumer les

conséquences de ses choix, de ses actes ?

Tout comme l'autonomie, la responsabilité apparaît comme un processus : il s'agit d'une notion relative et évolutive. Cela signifie que l'on ne naît pas responsable, mais que l'on peut le devenir. Cela signifie également que tout le monde ne devient pas responsable au même rythme ou de la même manière et que par conséquent, certains ont besoin d'aide pour y parvenir. Ne conviendrait-il donc pas pour les travailleurs sociaux de prendre en compte cette notion lors de l'accompagnement vers l'autonomie ?

Si l'on peut parler d'autonomie collective lorsqu'un groupe agit par et pour lui-même (voir article ci-contre), on peut également parler de responsabilité collective lorsque ce même groupe prend et assume ses décisions.

Ainsi, ne sommes-nous pas tout autant responsables d'une situation lorsque nous décidons de ne rien faire ?

Bulletin des étudiants et stagiaires - Hors-série n°3
Rédigé par le Pôle Diffusion

Contact, suggestions, nous rejoindre :

bdes.ifmes@gmail.com

Facebook : BDES IFMES

